

## **Communiqué de presse de Jean-Louis Chauzy**

Président d'Eurosud TEAM  
Président du CESER Occitanie

Toulouse, le 14 juin 2019

### ***La LGV pour le grand Sud-Ouest : une victoire collective !***

Deux ans presque jour pour jour après l'inauguration de la LGV Tours-Bordeaux et la « pause » sur les infrastructures imposée par le Gouvernement, ce dernier vient de prendre une décision historique en inscrivant dans la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) la possibilité de créer « *un ou plusieurs établissements publics locaux ayant pour mission le financement sur un périmètre géographique déterminé, d'un ensemble cohérent d'infrastructures de transport terrestre dont la réalisation représente un coût prévisionnel excédant 1 Md€ hors taxe. Ces établissements peuvent également avoir pour mission de concevoir et d'exploiter ces infrastructures ou de mettre en place les services complémentaires ou connexes à ces infrastructures.* »

**Sur le modèle de la Société du Grand Paris, les collectivités pourront donc désormais créer des sociétés de projet pour accélérer la réalisation de quelques grandes infrastructures ayant une rentabilité confirmée et déclarées d'utilité publique ou en passe de l'être.**

C'est le modèle proposé par Eurosud Team lors du colloque national sur le financement des grandes infrastructures organisé à Toulouse en 2016 et dont nous avons su faire la promotion auprès des grandes collectivités qui l'ont repris et approfondi. Ce même modèle, abondé et plaidé au plus haut niveau par la société civile, dont le CESER Occitanie, la FNTF et les grandes institutions financières qui nous ont apporté leur appui.

C'est une grande satisfaction pour notre association et nous remercions tous les partenaires dont la Région Occitanie, d'avoir su nous associer à tous les grands événements. Merci également à tous les Parlementaires concernés par l'axe Atlantique –Méditerranée qui se sont mobilisés au fil des réunions que nous avons organisées sur le sujet. Nous veillerons désormais à la mise en œuvre de ces décisions.

C'est ce que les populations du grand Sud-Ouest attendaient depuis longtemps.

Cet amendement donne une perspective nouvelle à la réalisation prioritaire et rapide de la LGV Bordeaux-Toulouse et va permettre d'intégrer la 4<sup>e</sup> ville de France au réseau à grande vitesse dans des délais raccourcis au maximum, puis de poursuivre la réalisation des interconnexions vers la péninsule ibérique avec la Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan et Bordeaux-Dax. Les investisseurs attendaient cette décision importante pour l'équité territoriale de notre pays qui contribue à donner les mêmes outils de développement aux territoires qu'à Paris.

#### **Contact presse :**

Valérie Cormier – [valerie.cormier@eurosudteam.com](mailto:valerie.cormier@eurosudteam.com) – 06 15 09 61 46